



Communiqué CGT-UPEC

15 novembre 2012

Résultats des élections à la Commission

Paritaire d'Etablissement

Pour une première participation de la CGT à ces élections c'est un succès ! Nous présentons trois listes pour les ITRF. Nous n'avons pas de candidat pour les listes AENES ni pour les personnels de bibliothèque. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont soutenu notre démarche en votant pour ces listes : Ce succès est aussi le votre !

Sur les suffrages exprimés en ITRF nous obtenons 17,6% en catégorie A, 27,6% en B et 23% en C. Ces résultats ont permis à Laurent Alibert, notre trésorier, d'être élu en catégorie B. Sur l'ensemble de ces catégories nous obtenons un résultat de 22%. Plus d'un électeur sur cinq a voté CGT. Au-delà de notre programme pour ces élections, c'est un soutien à l'ensemble de la démarche CGT sur notre université ainsi qu'au niveau national qui peut expliquer cette réussite.

Notre section est jeune, elle a été créée en avril 2012. Après sept mois d'existence nous sommes maintenant présents dans plusieurs instances de l'université : nous avons une représentante de la CGT au CA de l'université, un représentant à la commission des moyens (instance qui prépare notamment le budget de l'université), trois collègues CGT élus au conseil de gestion de l'IUT de Créteil-Vitry, et maintenant un élu à la commission paritaire d'établissement. Fort de cette représentation nous pourrions peser sur les décisions concernant les personnels, sans esprit partisan mais uniquement dans l'intérêt de tous.

Nous serons bien sûr présents pour défendre les intérêts de tous les personnels même si nous n'avons pas encore d'élus pour les personnels de l'AENES et de bibliothèque.

L'université de Paris-Est-Créteil est dispersée sur de nombreux sites, et nous avons besoin de vous pour nous tenir au courant des problèmes rencontrés là où nous ne sommes pas encore présents. **C'est en vous syndiquant que vous pourrez nous soutenir et nous aider à progresser dans notre démarche.**

Les sujets à traiter seront nombreux dans les mois à venir : Temps de travail, badgeuse, primes trop faibles, augmentation de la charge de travail sans compensation, départs non remplacés, journée de carence... Nous comptons sur vous pour nous faire remonter vos difficultés au quotidien, et allonger la liste des problèmes que nous aurons à résoudre.

Pour recevoir régulièrement les informations de la CGT-UPEC:

www.cgtupec.canalblog.com, www.ferc-sup.cgt.fr/, cgt-upec@hotmail.fr, 06-29-82-44-34